



Le Consulat des États-Unis est installé quai des Chartrons depuis la fin 2009. FABIEN COTTREAU

« Les Américains sont très demandeurs de ce que la région peut apporter dans les nouvelles énergies »

allaient aux USA parce qu'ils en avaient une image positive iront voir ailleurs. Les Américains ont plus à perdre que les Bordelais dans la fermeture du consulat. »

Lequel consulat ne s'exprime pas sur cette perspective et renvoie aux propos du Département d'État : « Nous

continuons d'évaluer notre posture dans le monde entier pour nous assurer que nous sommes le mieux placés pour relever les défis modernes au nom du peuple américain. » Vous avez dit « langue de bois » ? « Pour le moment, la relation franco-américaine reste dans un cadre amical, même si on peut penser que c'est surtout à Macron qu'on le doit », analyse Jamie Perosi-Doughty. À voir combien de temps cela peut durer. Et si l'opposition à une éventuelle dégradation de cette relation ne peut pas venir des Américains eux-mêmes.

américain de l'histoire

té. Du moins en partie. « Les Français ont été très vite suppléés par les Britanniques, ne serait-ce que parce que beaucoup d'entreprises américaines avaient encore des capitaux anglais. Mais des échanges commerciaux ont quand même été développés autour de produits venus de France ou d'Europe. Et le consulat a pleinement joué son rôle de facilitateur des démarches administratives. »

L'âge d'or

Jusqu'à la période 1917-1919, que Jean-Pierre Poussou décrit comme l'âge d'or de cette représentation diplomatique. Engagés dans la Première Guerre mondiale, les États-Unis choisissent Bordeaux comme un de leurs sept sites de débarquement. Ils aménagent un port à Basens, à proximité de la ligne de chemin de fer qui mène à Paris et un autre à Pauillac, pour le matériel lourd. Des hydravions sont basés à Lacanau. Une station radio s'implante à Marcheprime. Un camp de 170 hectares est construit entre Izon

et Vayres.

Les décisions sont prises d'État à État, mais leur mise en œuvre sur le terrain implique le consulat. Sans parler des nombreux événements festifs organisés par les États-Unis : concerts, théâtre, bals, etc. « Et durant cette période on a enregistré 188 mariages de Girondines avec des soldats américains. À chaque fois, c'est le consulat qui a fait venir les papiers nécessaires. » De 1790 à 2025, Bordeaux a ainsi connu 68 consuls des États-Unis entre le cours Xavier Arnoz, la rue Esprit-des-Lois, le cours du Maréchal-Foch, la place de la Bourse et, depuis le 27 novembre 2009, au 89 quai des Chartrons. Son activité n'a été interrompue que trois fois : de 1798 à 1800 pour une brouille maritime-commerciale, de 1941 à 1944 avec la guerre, et de 1996 à 2000, quand les autorités américaines avaient évoqué un souci d'économie. Lors de la réouverture, l'ambassadeur des États-Unis en France avait dit vouloir réparer une « erreur ». Bis repetita ?

C. L.

ÉNERGIE

« Nous souhaitons que l'État envoie un signal fort sur l'hydrolien »

Marc Lafosse, PDG d'Énergie de la lune, basé à Bordeaux, milite avec les autres acteurs des énergies marines renouvelables pour que l'hydrolien soit pris en compte dans la feuille de route gouvernementale

Le document devrait être publié dans les jours qui viennent par le ministère de l'Industrie et de l'énergie : la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) définit sur les cinq ans à venir, les grands axes de développement des ressources, des moyens et des filières engagées pour une décarbonation très présente dans les discours, pas forcément dans les actes, notamment dans un contexte de restrictions budgétaires draconiennes entreprises par l'État. Les militants, promoteurs et acteurs des énergies renouvelables sont aux aguets des options (et investissements) annoncées pour les cinq à dix ans à venir, logiquement destinées à diminuer la dépendance aux énergies fossiles et rattraper le retard français en la matière.

« Il ne faudrait pas que l'hydrolien soit le parent pauvre de cette PPE », explique Marc Lafosse. À la tête d'Énergie de la lune, cabinet d'ingénierie spécialisé en Énergies marines renouvelables (EMR) et en génie océanographique basé à Darwin, le Bordelais est engagé depuis 2009 et la création de sa structure pour le développement de cette ressource utilisant la force des courants marins et/ou fluviaux. Son entreprise a été un des partenaires clés du site d'essais près du pont de pierre entre 2018 et 2020 (lire encadré). « Nous souhaitons que l'État envoie un signal fort sur l'hydrolien marin, via des appels d'offres commerciaux rapides et conséquents pour que cette filière industrielle, vertueuse et compétitive, puisse devenir pérenne. »

40% de la production éolienne

L'homme, président de la commission des énergies marines au sein du syndicat des énergies renouvelables, a des arguments. « L'hydrolien marin produit une énergie renouvelable, 100 % prédictible avec une production 365 jours/an, à l'acceptabilité générale et respectueuse de l'environnement. Sur deux sites très énergétiques en Normandie (Raz Blanchard) et en Bretagne (Fromveur), répartis sur 60 km² seulement, se trouve une production d'électricité équivalente à deux voire trois réacteurs nucléaires ou 40 % de la production éolienne terrestre. Soit les besoins d'alimentation pour 8 millions de personnes. »

Depuis une dizaine d'années, les chercheurs et investisseurs sont là, les potentiels avérés. Sur le site du Raz Blanchard, deux fermes hydroliennes pilotes (Flowatt et NH1) sont en cours d'aménagement, soutenues notamment par l'Europe et les collectivités locales. Reste la faisabilité économique d'une filière que l'État, souverain en mer, doit initier via des appels d'offres commerciaux permettant d'atteindre une rentabilité unilatérale.

60% de l'activité en France

« Il est indispensable que l'État attribue dès 2028 un premier appel d'offres commercial de 250 Mégawatts (MW) au Raz Blanchard, puis deux ans après, son extension de 500 MW ainsi que le premier projet de 250 MW au Fromveur », détaille Marc Lafosse, dont l'entreprise est engagée dans la ferme pilote Flowatt. « 1000 MW en 2030 assureront

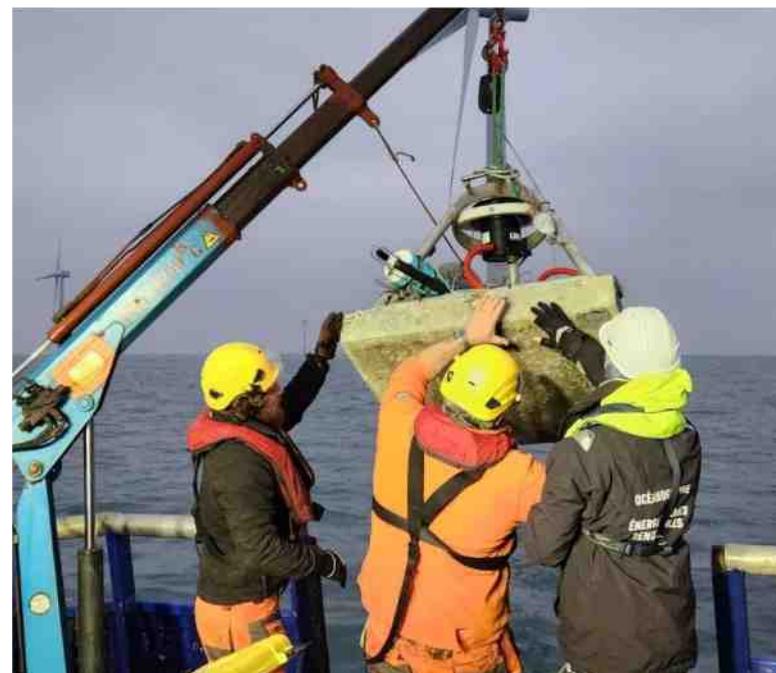
non seulement la continuité de l'activité des acteurs du secteur après les projets pilotes, mais aussi la visibilité nécessaire au développement de la filière française avec, ce stade atteint, un MW à 80 euros. » Les perspectives de cet écosystème ne sont pas négligeables : les compétences et infrastructures de 60 % de l'activité le faisant turbiner (tests, câbles, postes de livraison, pales d'hydroliennes, transformateurs, suivi environnemental, etc.) sont en France et peuvent générer à terme 6 000 emplois selon l'ingénieur bordelais. Ils seront créés au sein de chantiers navals existants, de sociétés travaillant déjà dans l'éolien maritime et d'autres spécialement dédiées. Les 40 % restants concernent les bateaux amenant les hydroliennes sur place, de construction aujourd'hui étrangère.

« Nous n'avons pas raté le train de l'éolien industriel, celui de l'hydrolien nous attend », résume Marc Lafosse. Le ministre de l'industrie et de l'énergie Marc Ferracci devrait donc révéler cette feuille de route sous peu, pour un décret d'application présenté au Parlement fin mars.

Yannick Delneste

NOUVELLE HYDROLIENNE SOUS LE PONT DE PIERRE

Le site d'essais sur la Garonne, lancé en 2018 via trois emplacements, une plateforme et un raccordement au réseau de distribution d'électricité pour 2,65 millions d'euros, dont 63 % d'argent public, n'a plus vu d'activité depuis plusieurs années. Il est désormais sous la houlette d'Open-C, fondation à but non lucratif regroupant chercheurs, industriels et collectifs et qui a repris les infrastructures à Sinecoeh, l'opérateur initial. Marc Lafosse et Énergie de la lune, toujours impliqués dans cette nouvelle dynamique, confirme le retour d'une entreprise testant son matériel dans les courants du pont de pierre : le Canadien ORPC devrait s'installer à Bordeaux au début de l'année 2026.



Le cabinet Énergie de la lune lors d'une pose de courantmètre, au large de Fécamp. ÉNERGIE DE LA LUNE